

BOUGNON INFO

Mardi : 17h00 à 18h00
Mercredi : 9h00 à 11h00
Jeudi : 18h00 à 19h00

Bibliothèque
Jeudi : 16h30 à 17h45

Téléphone Mairie : 03.84.91.62.00

✉ mairie.bougnon@wanadoo.fr

Janvier 2016

LE MOT DU MAIRE

Toute l'équipe municipale se joint à moi pour vous présenter tous nos vœux de bonheur et de réussite. Nous espérons vivement que cette année vous garantira un épanouissement tant sur le plan personnel que sur le plan professionnel ainsi que de joyeux moments passés en famille.

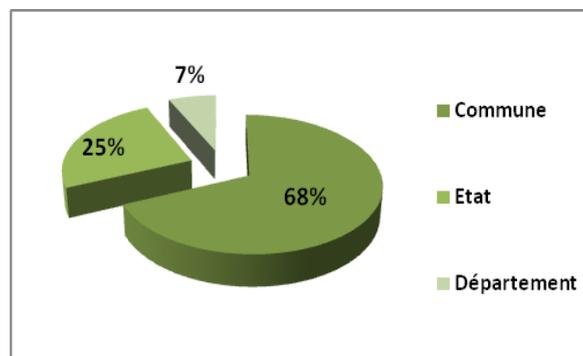
Investissements

L'année 2015 a été marquée par l'aboutissement de l'aménagement de l'aire de loisir du Parc. Chantier débuté à l'automne 2014, achevé au printemps 2015.

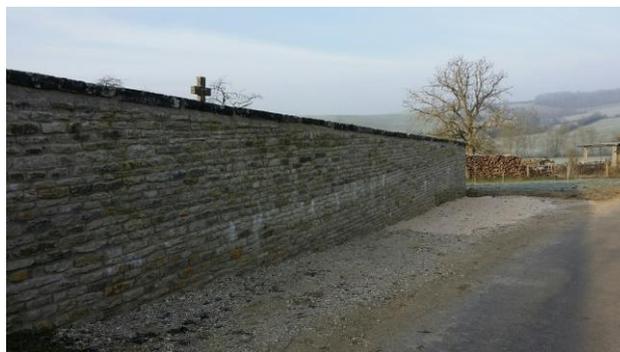
110 000 € HT auront été investis dans cette structure, avec une participation de 27 500 € de l'état, et de 7 500 € du département, laissant un reste à charge pour la commune de 75 000 €.

Nous avons, me semble-t-il, réalisé une installation de qualité, plutôt esthétique, que certains nous envie déjà. Alors certes, demeurent quelques soucis fonctionnels que nous tâcherons de résoudre, mais ces structures semblent satisfaire le plus grand nombre.

Plan de financement



* Le dernier trimestre 2015 aura été consacré à la rénovation du mur nord du cimetière, qui de nouveau pour partie, menaçait de s'écrouler ; les travaux ont été réalisés, de manière appréciable d'ailleurs, par la société Interm'Aide pour un montant global d'environ 9 000 €.



Nous avons ensuite procédé au relevage des tombes constatées d'abandon (une douzaine), garantissant ainsi une capacité d'accueil suffisante pour plusieurs décennies, les travaux ont été réalisés par la société BROGGI pour environ 6 000 €.

Un jardin du souvenir et un second columbarium seront mis en place d'ici l'été pour un montant prévisionnel avoisinant les 16 000 €.

Il nous faudra par ailleurs nous inquiéter du mur ouest qui menace à son tour de s'effondrer ; trop long, donc trop coûteux, nous privilégierons la solution d'un rabaissement de l'existant avec une protection grillagée.



* Notre salle des fêtes réclamait également quelques travaux d'amélioration : nous avons procédé au ravalement de ses façades, et de ses boiseries cet automne, toujours avec la société Interm'Aide.

Nous procéderons prochainement à la rénovation de l'intérieur, avec le remplacement des dalles de plafond et un rafraîchissement des peintures ; notre employé, Jérémie, sera chargé de la réalisation de ces travaux.

La cuisine sera dotée de nouveaux équipements : four, évier et plan de travail de type collectivité. La rénovation des sols et des sanitaires, notamment au regard de leur mise en conformité des normes d'accessibilité, nécessiteront une étude plus approfondie auprès d'un cabinet d'architecture, afin de définir les différentes solutions possibles, ainsi que leur coût.

Voirie communale

Concernant la voirie, environ 20 000 € auront été engagés dans la rénovation des trottoirs de la rue du moulin, et de la base du chemin des Chenevières, suite aux travaux de reprise du réseau d'eau.

Nous avons l'an passé également pris la décision de transférer près de 90 % de notre voirie communale à Terres de Saône afin de bénéficier de marchés plus intéressants financièrement ainsi que d'une prise en charge de la maîtrise d'œuvre.

Ce transfert est effectif depuis le 01 janvier 2016.

Nous avons également décidé de mettre en place une taxe voirie basée sur les propriétés foncières situées hors zone urbaine, de manière à financer la rénovation des chemins ruraux délaissés de tous travaux d'entretien depuis la dissolution de l'association foncière dans les années 80.

Une commission des affaires rurales sera constituée prochainement, avec des membres issus du conseil municipal et des membres représentant les propriétaires ou exploitants ; elle sera chargée de définir le montant de la taxe et le programme annuel de travaux à financer. Si vous souhaitez candidater pour intégrer cette commission merci de remplir le bulletin en fin de journal et de nous le retourner avant la fin du mois de février.

Services scolaire et périscolaire

Terres de Saône a engagé une procédure de révision libre des attributions de compensation liée aux transferts de compétence ; celle-ci a été validée à l'unanimité des communes membres.

Elle valide une répartition des charges à l'habitant.

Cette procédure aura permis d'objectiver le coût actuel de ces dépenses d'une part, et de valider l'utilisation des services par l'ensemble des communes d'autre part.

Ainsi pour l'ensemble des compétences scolaire et périscolaire, le coût à l'habitant a été objectivé en moyenne sur le territoire de Terres de Saône à 100 € : 20 € seront pris en charge par Terres de Saône dans le cadre des dotations bonifiées, 80 € seront réclamés aux communes.

Je rappellerai que malgré le transfert de la compétence scolaire, la commune continuera de subventionner tout projet mené dans le cadre de la coopérative scolaire, à hauteur de 12 € par enfant.

Urbanisme

Conséquences directes des différentes mises en œuvre ces dernières années, SRU, ALUR, Grenelle 1 et 2 :

- Le transfert du pôle Attribution du Droit des Sols des services d'Etat aux collectivités locales, avec comme conséquence directe le financement du service par les communes.

Nous avons retenu Ingénierie 70, service rattaché au Conseil Départemental, pour assurer l'instruction des dossiers d'urbanisme.

Coût pour l'instruction d'un Permis de Construire = 300 €

Coût pour l'instruction d'une Déclaration Préalable = de 90 à 190 € selon la création de surface.

- La caducité du Plan d'Occupation des Sols au 31 décembre 2015, à moins d'une transposition en Plan Local d'Urbanisme.

L'éventualité d'une prise de compétence urbanisme par Terres de Saône, avec la mise en œuvre d'un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal, a été évoquée, mais rejetée.

De ce fait, nous devons nous prononcer avant la fin de l'année sur :

- un éventuel retour au Régime National d'Urbanisme
- l'élaboration d'une Carte Communale
- une transposition de notre Plan d'Occupation des Sols en PLU

Nous avons opté pour l'élaboration d'un PLU, la procédure se déroulera sur les 3 prochaines années. Tout au long des différentes étapes de cette procédure, les administrés seront informés, soit par le biais de réunions publiques, soit par le biais du bulletin municipal ou la presse locale.

Très Haut Débit



Bientôt le Très Haut Débit à Bougnon : dans le cadre du plan de développement des réseaux de fibres optiques mené par Haute Saône Numérique, cofinancé par Terres de Saône (9 € par habitant), Bougnon devrait être desservi d'ici la fin de l'année.

Ainsi, nous devrions bénéficier d'un débit de 30 Méga Octets en lieu et place des 2 Méga Octets actuels.

Animations

- Bougnon Animation Loisirs

Nous remercions tous les animateurs de BAL et son président, pour toutes les actions menées au cours de cette année (Vide Grenier, Soirées jeux, Marché de Noël) : ces moments forts ayant bien fonctionné, je les inviterai à les reconduire et leur souhaite tout le courage nécessaire pour ce faire.

Soirée Jeux



Marché de Noël



ÉTAT CIVIL

Naissances

Le 21 août, est née à Vesoul, Maloya JOSSO, fille de Eric JOSSO et Christine GROSSET, domiciliés 14 Grand'rue.

Le 27 août, est née à Vesoul, Lèna OLLIER, fille de Nicolas OLLIER et Angélique POIRCUITTE, domiciliés 7 rue des Griots.

Le 1er novembre, sont nés à Vesoul, Jules et Louis GROSJEAN, fils de Julien GROSJEAN et Élodie MERCADIER, domiciliés 4 rue des Griots.

Tous nos vœux de bonheur et longue vie aux bébés.

Mariages - Tous nos vœux de bonheur



Le 1^{er} août, Alexandre BASTIEN, ouvrier polyvalent, a uni sa destinée à Jenny CUSINATO, assistante maternelle, tous deux domiciliés à BOUGNON, 8B rue de la Frôterie



Le 22 août, Pascal ROBERT, chauffeur routier, a uni sa destinée à Natacha BOUILLOT, hôtesse de caisse, tous deux domiciliés à BOUGNON, 8 rue de la Pellerotte.

Décès

Monsieur Frédéric CASTAGNO est décédé le 25 août.

Monsieur André SCHMITT est décédé le 15 septembre.

Monsieur Claude HUMBERT est décédé le 18 novembre.

Madame Edwige PEPE est décédée le 4 décembre.

Sincères condoléances à toutes les familles.

Remerciements

Très touchés par les marques de sympathie lors du décès de monsieur SCHMITT André, son épouse, ses enfants toute sa famille remercient les habitants de village qui, par leur présence, leur courrier, l'envoi de fleurs se sont associés à leur peine.

Famille SCHMITT

SOUVENIR

La cérémonie rendant hommage à Jean-Marc MOREL, pompier, décédé le 31 juillet 1985 au cours d'un incendie dans le Var a eu lieu le vendredi 31 juillet 2015.



CCAS

La Galette des Aînés

Moment très attendu par nos Aînés, 60 personnes ont répondu à notre invitation et ont pu déguster les différentes galettes offertes dans le cadre de notre CCAS.



Commission des Affaires Rurales

Commission paritaire composée d'élus locaux et de représentants des propriétaires et exploitants

Je propose ma candidature pour intégrer la commission

En tant que propriétaire agriculteur,

En tant que propriétaire non agriculteur,

En tant qu' exploitant

NOM : Prénom :

Adresse :

BAL

L'association BOUGNON ANIMATIONS LOISIRS a tenu son Assemblée Générale, le 16 janvier.
30 adhérents ou représentés étaient présents.
Le rapport moral et financier a été adopté à l'unanimité.

Le nouveau bureau pour 2016 est le suivant :

Jacques ETIENNE : Président
Jocelyne DEPREURAND : Vice-Présidente et Trésorière
Joëlle COURTOISIER : Trésorière adjointe
Lucie ETIENNE : Secrétaire
Bernard LÉBOUBE : Secrétaire adjoint

Les Manifestations prévues pour 2016 sont les suivantes	
25 Février : Salon Créativa à Metz	4 Septembre : Vide Greniers
12 Mars : Soirée Jeux	29 Octobre : Soirée jeux
16 Avril : Atelier géant de Scrapbooking	27 Novembre : Marché de Noël à BOUGNON
22 Mai : Marche	10 Décembre : Sortie Marché de Noël du Luxembourg
19 juin : Repas + animations extérieures	Une sortie au Mastroquet est prévue, date à définir

Adhésion 2016 :

5 € par personne à partir de 18 ans à régler pour le 1^{er} Mars.
L'Assemblée Générale s'est terminée autour du pot de l'amitié.

Neige



Mr BUCHETET Roland, agriculteur local,
est opérationnel pour le déneigement.
La neige peut tomber...

Campagne de broyage

La commune organisera des journées de broyage au printemps prochain (courant mars).
Pour plus de renseignements s'adresser à Karl Von Felten.
Toute personne intéressée est priée de s'inscrire via le coupon ci-dessous et de le retourner en mairie avant la fin du mois de février.

NOM : Prénom :
Adresse :